

China setzt Schweizer Spezialisten unter Stress

Hochwertige Produkte aus Asien fluten den Markt

DOMINIK FELDGES

An die Aufschrift «made in China» haben sich Konsumenten bei Elektronikprodukten, Spielzeug oder Textilien längst gewöhnt. China ist die Werkbank der globalen Industrie und produziert mittlerweile über einen Drittel aller Güter weltweit. Bei Massenprodukten liegen die Anteile noch deutlich höher. So sind es bei Textilien beispielsweise über 50 Prozent, bei Smartphones über 70 und bei Laptops über 90 Prozent.

Textilfirmen haben die Schweiz schon vor Jahrzehnten zum Grossteil verlassen, und im Elektroniksektor erfolgte der Aufstieg von Anfang an grösstenteils im Fernen Osten. Im Schweizer Industriesektor hingegen dominieren Spezialisten, die neben Maschinen oder Präzisionsinstrumenten oft nur winzige Teile produzieren: hochpräzise Schrauben für das iPhone zum Beispiel oder Dichtungen für Autos. Diese Komponenten konnten von chinesischen Konkurrenten lange kaum nachgebaut werden. Ausserdem bauten die Schweizer Hersteller langjährige, enge Kundenbeziehungen auf.

Toxisches Gemisch

Viele Schweizer Industrieunternehmen verfolgten den Aufstieg Chinas lange gelassen. Nun bekommen auch sie die chinesische Konkurrenz zu spüren. Der Ursprung des Problems ist, dass in China die industriellen Kapazitäten in den vergangenen Jahren laufend ausgebaut wurden. China soll nach dem Willen seiner Machthaber in allen Industriebereichen möglichst autark werden. Da die Volksrepublik vor allem wegen der Krise in ihrem riesigen Immobilienmarkt in einer hartnäckigen Wachstumsschwäche steckt, vermag die einheimische Nachfrage das Angebot aber längst nicht mehr zu absorbieren.

Um für ihre Produkte trotzdem Abnehmer zu finden, haben viele chinesische Industrieunternehmen in den letzten Monaten ihre Anstrengungen im Export erheblich verstärkt. Und es sind

«China hat aufgeholt und bietet mittlerweile vernünftige Qualität auch bei Fahrzeugen oder Maschinen.»

Christian Arnold

Analyst beim Finanzinstitut Oddo BHF

längst nicht mehr nur billige Massengüter, die verschifft werden. «Das Land hat aufgeholt und bietet mittlerweile vernünftige Qualität, beispielsweise auch bei Fahrzeugen oder Maschinen», sagt Christian Arnold, Analyst beim Finanzinstitut Oddo BHF. «Chinesische Anbieter sind zu ernstzunehmenden Konkurrenten für die meisten Schweizer Konzerne herangewachsen.»

Wer sich bei hiesigen Firmen umhört, bekommt meist beschwichtigende Töne zu hören: Ja, man spüre verstärkt den Einfluss chinesischer Wettbewerber, davon betroffen seien aber hauptsächlich Standardprodukte.

Bei Schweizer Technologies zum Beispiel, einem Leichtbauspezialisten für die Herstellung von Verbundwerkstoffen und Kunststoffplatten, spricht der CEO Roman Sonderegger von Produkten mit «beschränkter Farbpalette sowie limitierten Grössen, Dichten und Dicken». Die Firma aus dem zugerischen Steinhausen, die sich trotz wachsender chinesischer Konkurrenz noch immer als den dominierenden Anbieter in diesem Segment sieht, versucht, sich durch Modellvielfalt, spezielle Produkteigenschaften und kurze Lieferzeiten abzuheben.

Dabei arbeite man eng mit der Kundschaft zusammen, sagt Sonderegger. Der Manager erwähnt das Beispiel einer neuen Lösung für Fahrzeugverkleidungen, die nicht nur tiefe Temperaturen aushalte, sondern sich auch durch Schlagzähigkeit auszeichne. Das Produkt habe man direkt mit einem Kunden entwickelt und stelle es nun auch anderen Abnehmern zur Verfügung.

Auf der Suche nach Nischen

«Wir richten unser Portfolio Schritt für Schritt auf differenzierte, attraktivere und nachhaltigere Produkte aus», sagt Sonderegger. Die Transformation komme bei den Kunden gut an. «Wir sehen Erfolge im Markt.» Dennoch musste Schweizer wenige Wochen vor Weihnachten eine Gewinnwarnung publizieren. Laut der neuen Prognose dürfte der Umsatz im vergangenen Jahr um 11 Prozent auf 900 Millionen Franken zurückgegangen sein. Zuvor hatte das Management mit einer einstelligen Kontraktion gerechnet.

Als Gründe für die unerfreuliche Geschäftsentwicklung nannte der Konzern die schwache Marktlage, die schlechte Konsumentenstimmung und die grossen Unsicherheitsfaktoren bei Vorhersagen zum Wirtschaftsverlauf selbst in den nächsten Monaten. Analysten der Grossbank UBS führten in ihrem Kommentar zur Gewinnwarnung an, dass der wachsende Wettbewerbsdruck wegen chinesischer Anbieter die Probleme verstärke.

In einer ähnlich verfahrenen Lage befindet sich der Genfer Sensorenhersteller Lem. Während Schweizer seine Kunststoffplatten in Fabriken in Europa und den USA herstellt und in diesem Segment auf Geschäfte in Asien verzichtet, hat Lem die Produktion stark auf China ausgerichtet und dort auch eine grosse Kundschaft aufgebaut. Rund die Hälfte der heutigen Belegschaft von 1650 Personen arbeitet in der Volksrepublik.

Dem Zulieferer der Automobil- und Elektrizitätsindustrie verschaffte dies zusammen mit einer dominierenden Marktposition jahrelang grosse Kostenvorteile mit Margen auf Stufe Betriebsergebnis (Ebit) von über 20 Prozent. Die starke Präsenz in China vereinfachte zudem die Ansprache chinesischer Kunden.

Inzwischen leidet aber auch Lem unter der Konkurrenz aus der Volksrepublik. «Der Wettbewerb in China ist fraglos intensiv», räumt der Konzernchef Frank Rehfeld ein. Die Analysten der Zürcher Kantonalbank glauben, dass die Ebit-Marge im zurückliegenden dritten Geschäftsquartal lediglich noch 5 Prozent erreichte.

Industrietitel leiden

Der wachsende Einfluss chinesischer Konkurrenten stiftet auch unter Anlegern grosse Verunsicherung. Im Fall von Schweizer und Lem scheint er Investoren regelrecht in die Flucht getrieben zu haben. Die Aktien der beiden mittelgrossen Schweizer Industrieunternehmen haben in den zurückliegenden fünf Jahren je über 80 Prozent an Wert eingebüsst.

Der Kurszerfall macht allerdings selbst vor Schwergewichten wie Givaudan nicht halt. In den letzten 52 Wochen haben die Papiere des weltgrössten Aromen- und Duftstoffherstellers, die im Swiss-Market-Index vertreten sind, knapp 20 Prozent verloren. Darin spiegeln sich ebenfalls Befürchtungen wegen der Erstarkung chinesischer Wettbewerber. Givaudan hält dazu auf Anfrage fest: «Natürlich spüren auch wir den Wettbewerb aus China. Dieser betrifft jedoch einen geringeren Anteil des Geschäfts als bei einigen anderen Marktteilnehmern.»

Mit dieser Aussage dürften sich die wenigsten Aktionäre zufriedengeben. Auch der Spezialist Givaudan steht vor der Herausforderung, rasch Antworten auf die Marktanteilgewinne chinesischer Konkurrenten zu finden.

MARDI 13 JANVIER 2026

L'UE propose une alternative aux taxes antidumping

GUERRE COMMERCIALE Pour échapper aux droits antidumping, les constructeurs automobiles basés en Chine pourront se soumettre à un système de prix de vente minimums encadré par la Commission européenne

AFP

L'Union européenne a proposé hier une alternative aux taxes antidumping imposées depuis octobre 2024 aux véhicules électriques fabriqués en Chine, qui bénéficient, selon elle, de subventions faussant la concurrence.

Les constructeurs basés en Chine pourront échapper à ces droits anti-dumping s'ils acceptent de se soumettre à un système de prix de vente minimums encadré par la Commission européenne.

D'après un document publié par la Commission, ces prix d'importation minimums devront être fixés «à un niveau approprié pour corriger les effets du subventionnement» reproché par l'UE aux fabricants de véhicules électriques chinois.

Éliminer les distorsions de concurrence

Cette mesure alternative vise à éliminer les distorsions de concurrence que l'UE reproche à la Chine, et à rétablir des conditions équitables pour les constructeurs européens.

Depuis octobre 2024, la Commission applique une surtaxe allant jusqu'à 35% sur les voitures à batterie de fabrication chinoise, qui est venue s'ajouter aux droits de douane habituels, fixés à 10%.

L'UE avait agi pour défendre la filière automobile européenne et ses quelque 14 millions d'emplois contre des pratiques jugées déloyales à l'issue d'une longue enquête menée par la Commission européenne.

Cette sanction avait entraîné une crise entre l'UE et la Chine, qui avait accusé le bloc de «protectionnisme» et déclenché en retour des enquêtes antidumping contre plusieurs types de produits européens (porc, produits laitiers, Cognac et autres brandys).

Le ministère chinois du Commerce a de son côté salué «un progrès» qui montre «la capacité et la volonté de la Chine et de l'Union européenne de résoudre leurs désaccords grâce au dialogue». La Chambre de commerce chinoise dans l'UE a salué hier cette annonce. ■

Verzögerung im Streit um den Lohnschutz

Arbeitgeber und Gewerkschafter verhandeln über die Regeln von Kündigungen für Personalvertreter – ein Kompromissvorschlag liegt vor

FABIAN SCHÄFER, BERN

Mit Fristen kennt sich Helene Budliger Artieda aus, mit schwierigen Gesprächspartnern ebenfalls. Die Staatssekretärin für Wirtschaft ist unter anderem für die Zollgespräche mit den USA zuständig. Zurzeit aber ist es ein innenpolitisches Kräfteressen, für das sie eine Lösung suchen muss. Bis Mitte Januar hat ihr der Bundesrat Zeit gegeben. Sie soll für den letzten verbliebenen Streitpunkt beim Lohnschutz eine Einigung zwischen Arbeitgebern und Gewerkschaften erzielen. Es geht um die Frage, ob im Zusammenhang mit den neuen bilateralen Abkommen mit der EU der Kündigungsschutz für Personalvertreter in der Schweiz ausgebaut werden soll. Es ist ein rein inländischer Streit. Der EU ist es egal, wie er ausgeht.

Nun läuft die Frist bald ab, doch alle Hinweise deuten auf eine Verlängerung hin. Die Gespräche verlaufen offenbar so harzig, wie es zu erwarten war. Dass es bisher keine Indiskretionen gab, lässt sich jedoch als gutes Zeichen lesen. Verhandlungsführer beider Seiten äussern sich auf Anfrage gar nicht oder nur sehr zurückhaltend. Zurzeit gibt es keine Anzeichen, dass der Bundesrat an seiner Sitzung vom Mittwoch einen Entscheid in dieser Sache fällen kann. Die nächste reguläre Sitzung ist erst Ende Januar. Bis dahin sollte eine tragfähige Lösung vorliegen – hoffen die Optimisten.

Der Streit um den Kündigungsschutz für Gewerkschafter schwelt seit mehr als zwanzig Jahren. Er ist auf beiden Seiten ideologisch aufgeladen. Für die einen steht der berechnete Schutz von Personalvertretern auf dem Spiel, für die anderen würde ein Ausbau den liberalen Arbeitsmarkt der Schweiz zerstören.

Steinegger fand keine Lösung

Schon heute gibt es einen spezifischen Schutz für Gewerkschafter und andere Personalvertreter: Kündigungen sind gemäss Gesetz missbräuchlich, wenn sie ausgesprochen werden, weil jemand einem Arbeitnehmerverband angehört oder gewerkschaftlich aktiv ist. In solchen Fällen muss der Arbeitgeber Entschädigungen von bis zu sechs Monatslöhnen bezahlen. Die Kündigung aber gilt, sie wird nicht zurückgenommen.

Diese Regelung sei ungenügend und zahnlos, sagen die Gewerkschaften. Bereits 2003 haben sie deswegen Klage gegen die Schweiz bei der Internationalen Arbeitsorganisation (ILO) eingereicht. Die ILO stuft die Vorwürfe als berechtigt ein und forderte die Schweiz auf, die Regeln anzupassen. Der Bundesrat versuchte mehrmals, die Sozialpartner zu einer gütlichen Einigung zu bewegen. Den jüngsten Versuch hat der ehemalige FDP-Präsident Franz Steinegger unternommen. 2019 war er vom Bundesrat als Mediator eingesetzt wor-



Gewerkschafter und andere Personalvertreter sollten von einem stärkeren Kündigungsschutz profitieren. GABRIELE PUTZU / TI_PRESS / KEYSTONE

den, 2023 wurde jedoch auch dieser Versuch sistiert.

Nun aber lässt sich ein Entscheid kaum mehr verzögern. Die Gewerkschaften scheinen entschlossen zu sein, die neuen EU-Verträge als Pfand einzusetzen, um ihre Forderung nach zwanzig Jahren doch noch durchzusetzen. Sie haben im EU-Dossier eine relativ starke Position, weil die SVP die Abkommen ablehnt. Sollten sich auch Teile der Linken dagegen aussprechen, hätte das Paket wohl spätestens in der Volksabstimmung einen schweren Stand. Allerdings steht auch die Wirtschaft nicht geschlossen hinter den neuen Abkommen, was der gewerkschaftlichen Drohkulisse etwas den Schrecken nimmt.

Nach anfänglicher Gegenwehr stellen sich die Gewerkschaften mittlerweile relativ klar hinter die Verträge. Gemeinsam mit den Arbeitgebern haben sie sich nach hartem Ringen auf 13 Massnahmen geeinigt, die das Niveau des Lohnschutzes sichern sollen. Heftig umstritten bleibt jedoch die Massnahme Nr. 14, die den Ausbau des Kündigungsschutzes umfasst.

Der Vorschlag sieht insbesondere vor, dass die verschärften Regeln bei Personalvertretern immer zum Zug kommen – auch dann, wenn die Kündigung gar keinen Zusammenhang mit gewerkschaftlichen Aktivitäten hat. Die Arbeitgeber sehen darin eine problematische und ungerechtfertigte Privilegierung einer kleinen Gruppe von Angestellten gegenüber

dem Rest. Sie lehnen die Massnahme 14 weiterhin ab und monieren, dieses Thema habe mit den neuen EU-Verträgen gar nichts zu tun. Doch die Gewerkschaften haben einen ersten Etappensieg errungen: Trotz dem breiten Widerstand der Wirtschaft und der bürgerlichen Parteien hat der Bundesrat im Dezember grundsätzlich am Ausbau des Kündigungsschutzes festgehalten. Die grosse Frage ist nun, ob er die Arbeitgeber hinter verschlossenen Türen noch zu einem Kompromiss bewegen kann.

Unmöglich ist es nicht. Die Fronten sind nicht völlig verhärtet. Einer der einflussreicheren Branchenverbände signalisiert Gesprächsbereitschaft: Swissmem, der Verband der Maschinen-, Elektro- und Metallindustrie, lehnt den vorliegenden Vorschlag zwar ebenfalls ab, ist aber bereit, den Gewerkschaften entgegenzukommen. Gemäss seiner Stellungnahme aus der Vernehmlassung sind dies die zentralen Punkte:

■ **Sanktionen:** In der Version des Bundesrats wird die maximale Entschädigung bei missbräuchlicher Kündigung von heute sechs auf zehn Monatslöhne erhöht. Swissmem erklärt sich bereit, maximal acht Monate zu akzeptieren.

■ **Verfahrensdauer:** Neu müssten Arbeitgeber vor der Kündigung eines Personalvertreters ein Vorverfahren durchführen, das eine Aussprache und die Suche nach alternativen Lösungen

umfasst. In der Variante des Bundesrats kann diese Phase zwei Monate dauern. Swissmem befürchtet mutwillige Verzögerungen und verlangt eine Frist von einem Monat.

■ **Nichtigkeit:** Würde das Vorverfahren nicht eingehalten, wäre die Kündigung in der Variante des Bundesrats hinfällig. Der Arbeitgeber müsste den ganzen Prozess neu starten. Dies lehnt Swissmem kategorisch ab, da eine solche Regelung willkürlichen Klagen Tür und Tor öffnen und Rechtsunsicherheit schaffen würde.

■ **Kreis der Betroffenen:** Die neuen Regeln sollen für alle Firmen mit mehr als 50 Angestellten gelten. In der Variante des Bundesrats würden drei Gruppen von Angestellten vom Ausbau profitieren: Personalkommissionen, Stiftungsräte von Pensionskassen sowie Verbandsvorstände in Branchen mit verbindlichen Gesamtarbeitsverträgen. Swissmem will die Pensionskassen ausnehmen. Zudem sollen die neuen Regeln nur für Personalvertreter gelten, die seit mindestens vier Jahren im Amt sind.

All diese Punkte, so ist es zu hören, seien zurzeit Gegenstand der Gespräche hinter verschlossenen Türen. Allerdings scheint auch die Kompromissbereitschaft der Gewerkschaften nicht sehr gross zu sein, zumal sie mit dem Vorschlag des Bundesrats gut leben können. Sie stehen intern unter Druck, weil sie bei ihrer Basis in

der EU-Debatte mit weitgehenden Forderungen grosse Erwartungen geweckt haben. Ohne markanten Ausbau des Kündigungsschutzes dürften sie ihre Klage bei der ILO kaum zurückziehen.

Tausende könnten profitieren

Doch auch bei den Wirtschaftsverbänden ist der Spielraum begrenzt. Selbst Swissmem ist im Prinzip gegen den Ausbau des Kündigungsschutzes und hält das Anliegen im EU-Dossier für sachfremd. Nur «im Sinne eines Kompromisses» und um die anderen 13 Lohnschutzmassnahmen nicht zu gefährden, zeigt sich der Verband gesprächsbereit. Swissmem setzt sich an vorderster Front für die neuen bilateralen Verträge ein.

Das passt in das Bild, das sich nicht nur in der Wirtschaft, sondern auch bei den bürgerlichen Parteien offenbart: Wer die neuen EU-Verträge für wichtig hält, ist bereit, den Gewerkschaften beim Kündigungsschutz entgegenzukommen und die Änderung kleinzureden – wer die Verträge hingegen skeptisch beurteilt oder ablehnt, neigt dazu, den Ausbau abzulehnen und zu verteuern. So spricht sich etwa der Gewerbeverband, der nicht geschlossen hinter den neuen Verträgen steht, vehement gegen die Massnahme 14 aus.

Entscheidend ist, was die konkreten Auswirkungen auf den Arbeitsmarkt wären. Mangels Statistiken ist nicht genau klar, für wie viele Angestellte der ausgebaute Schutz gelten würde. Die Zahl der Nutzniesser ist weiterhin umstritten: Eine Umfrage bei den Arbeitgebern kam vergangenes Jahr auf bis zu 35 000 Personen, die Gewerkschaften und der Bund hingegen gehen von 5000 bis 7000 Personen aus.

Wie viele Streitfälle es gäbe, ist erst recht unklar. Heute landen nur relativ wenige Fälle vor Gericht, aber das kann sich mit den neuen Regeln ändern. Manche Arbeitgeber fürchten zudem, dass künftig aus Prinzip jede Kündigung eines Gewerkschafters angefochten würde, um eine aussergerichtliche Einigung zu erzwingen. Die Folgen für den Arbeitsmarkt als Ganzes sind ebenfalls umstritten. Der Bundesrat findet, für die Firmen würden «keine wesentlichen neuen Belastungen» geschaffen. Der flexible Arbeitsmarkt werde «nicht unverhältnismässig eingeschränkt».

Ob das auch die bürgerliche Mehrheit im Parlament so sieht, muss sich erst noch zeigen. Im März will der Bundesrat die Botschaft zum ganzen EU-Paket verabschieden, danach sind National- und Ständerat am Zug. Im Gegensatz zu den Bestimmungen in den bilateralen Verträgen kann das Parlament die Vorschläge zum Lohnschutz nach eigenem Gutdünken verändern oder auch vollständig ablehnen. Falls sich die Sozialpartner nicht auf einen Deal einigen, wird die Sache unberechenbar.



L'initiative lancée par le PS et les Verts propose de créer un fonds climat qui serait notamment utilisé pour «amoindrir ou anticiper» les conséquences actuelles du changement climatique et renforcer la biodiversité. Bruno Petroni

Argent et climat font déjà leur retour en votation populaire

Scrutin du 8 mars Trois mois après le rejet de l'initiative sur la taxation des gros héritages, les Suisses se prononceront cette fois sur la création d'un fonds climat.

Florent Quiquerez Berne

Le 30 novembre, les Suisses rejetaient nettement l'initiative qui voulait taxer les héritages pour dégager des moyens financiers pour contrer le réchauffement climatique. Le 8 mars, la gauche proposera à la population une nouvelle piste pour dégager de l'argent dans ce but écologique: la création d'un fonds climat.

Intitulée «Pour une politique énergétique et climatique équilibrée: investir pour la prospérité, le travail et l'environnement», cette initiative est issue du PS et des Verts, qui, après avoir chacun envisagé leur propre mouture, ont finalement regroupé leurs forces. Le texte a formellement abouti en février 2024 avec un peu plus de 102'000 signatures.

Que contient le texte? Qui le soutient et qui le combat? Explications en six points.

— Ce que demande l'initiative pour un fonds climat

Les objectifs de l'initiative sont ambitieux. Il s'agit d'investir chaque année – et jusqu'en 2050 – un montant équivalant au minimum à 0,5% et au maximum à 1% du produit intérieur brut. Sachant que le PIB de la Suisse s'élevait à 854 milliards en 2024 (derniers chiffres disponibles), cela représente entre 4 et 8 milliards. À noter que ce fonds ne serait pas soumis au frein aux dépenses, afin que ces ressources soient effectivement mises à disposition du climat.

L'initiative exige ainsi que «la Confédération, les cantons et les communes luttent contre le réchauffement climatique anthropique et ses conséquences sociales, écologiques et économiques conformément aux accords internationaux sur le climat». On pense ici à l'Accord de Paris sur le climat.

— Dans quels domaines l'argent serait investi

Le texte précise les domaines d'action pour y parvenir: la décarbonation des transports, des bâtiments et de l'économie. Mais



«La protection du climat, la biodiversité, l'innovation et les emplois de demain, voilà nos priorités.»

Lisa Mazzone
Présidente des Verts

aussi la sécurité de l'approvisionnement, en misant notamment sur l'efficacité énergétique et le développement des renouvelables. Pour réduire les émissions de CO₂, les puits de carbone – durables ou naturels – seraient également soutenus.

L'argent pourrait également être utilisé dans le cadre de la formation professionnelle, afin d'accompagner la transition énergétique. Selon les initiateurs, il manque actuellement des dizaines de milliers de professionnels. Le fonds permettrait aussi de couvrir certaines pertes de revenu dues à une reconversion. «Le risque de manquer de moyens de subsistance est le plus gros obstacle pour se reconverter ou se perfectionner», précisent-ils.

Mais il n'y a pas que la lutte contre le réchauffement qui bénéficierait de cette manne. De l'argent serait également utilisé pour «amoindrir ou anticiper» les conséquences actuelles du changement climatique. L'initiative vise notamment des mesures pour renforcer la biodiversité.

— Les partis de gauche et les syndicats derrière l'initiative

Le texte a été lancé par les Verts et le PS. Il est désormais soutenu par leurs sections jeunes ainsi que le Parti évangélique. Les principaux syndicats du pays – à savoir l'Union syndicale suisse et Travail.Suisse – sont également dans le camp du oui. De même que diverses organisations teintées «écologiques», comme Pro Vélo, HabitatDurable, l'Association suisse pour la protection du climat ou ProAlps. Détail piquant, dans les 26 membres du comité d'initiative figure... Elisabeth Baume-Schneider. À l'époque, la Jurassienne n'était pas encore conseillère fédérale, mais vice-présidente du PS.

— Les arguments des initiateurs

Pourquoi ce fonds est nécessaire? Les arguments des initiateurs tiennent en trois points.

Il s'agit tout d'abord de «permettre des mesures socialement équitables et à la hauteur de la gravité de la situation pour protéger le climat et la biodiversité». Il faut ensuite «créer des emplois durables, permettre la formation de base et continue». Et enfin «renforcer l'indépendance de la Suisse envers les autocrates et les entreprises de combustibles fossiles». «La protection du climat, la biodiversité, l'innovation et les emplois de demain, voilà nos priorités», résume Lisa Mazzone, présidente des Verts, sur le site dédié. Elle appelle à investir maintenant «pour nous et pour nos enfants».

— La droite et le Conseil fédéral sont contre

Reste que les initiateurs n'auront pas la tâche facile. Dans un classique combat gauche-droite, le texte a été rejeté par la majorité bourgeoise du parlement et du Conseil fédéral.

C'est d'ailleurs l'UDC Albert Rösti qui – en tant que ministre responsable de l'Environnement – sera chargé d'expliquer les raisons de ce refus gouvernemental.

Il devrait répéter ce qu'il a dit il y a un an environ. À savoir que la Suisse n'a pas besoin de ce fonds pour atteindre ses objectifs climatiques. «En outre, l'initiative, en comparaison du large éventail de mesures actuel, est axée uniquement sur d'importantes subventions fédérales».

Mais l'estocade sera surtout portée par le comité interpartisan en faveur du non. Ce dernier réunit des élus de l'UDC, du Centre, du PLR, mais aussi des Verts libéraux. On note notamment la présence de trois Romands: Nicolas Kolly (UDC/FR), Benjamin Roduit (Le Centre/VS) et Simone de Montmollin (PLR/GE). Et comme dans un remake de la votation du 30 novembre dernier sur la taxation des héritages, l'argument du porte-monnaie sera mis en avant.

— Les arguments des opposants

«Sous couvert de protection du climat, ce projet crée un fonds de dette climatique pouvant atteindre 200 milliards de francs de nouvelles dettes et augmente massivement la pression fiscale», écrit le comité sur son site internet. Pour les opposants, dire oui à ce projet entraînerait des hausses d'impôts massives puisqu'il «n'existe aucune source de financement pour le fonds climat». Le camp du non voit aussi une attaque contre le frein à l'endettement, puisque le fonds climat échapperait à ce mécanisme.

Les opposants craignent encore que d'autres tâches fédérales passent au second plan, «puisque le fonds climat absorberait jusqu'à 10% du budget fédéral (ndlr: en 2026, il tourne autour de 90 milliards)». Ils rappellent enfin que «la Suisse investit déjà plus de 3 milliards par an dans la politique climatique», et ce, avec le soutien de la population en votation, pas besoin selon eux de subventions «arrosoir».

Il reste à chaque camp deux mois pour convaincre les Suisses.

La vraie bataille des élections cantonales se jouera au sein des blocs

BERNE Les électeurs renouvelleront leurs autorités le 29 mars prochain. Si la gauche et la droite s'affrontent pour la majorité au gouvernement, les duels se tiendront surtout à l'intérieur des alliances, selon le politologue Sean Müller

ALEXANDRE STEINER

Le canton de Berne va vivre un affrontement gauche-droite en vue du renouvellement de son gouvernement le 29 mars prochain. Les appétits sont aiguisés pour reprendre les trois fauteuils – sur sept – laissés vacants par la Verte Christine Häslar, le socialiste Christoph Ammann et l'UDC Christoph Neuhaus. L'alliance bourgeoise espère décrocher un cinquième siège en présentant les sortants Astrid Bärtschi (Le Centre), Philippe Müller (PLR) et Pierre Alain Schnegg (UDC), auxquels s'ajoutent le maire de Thoune, Raphael Lanz, et celui de Zollikofen, Daniel Bichsel, tous deux agrariens. Le camp rose-vert espère pour sa part reprendre la majorité avec Evi Allemann (PS), sa seule ministre déjà en poste, accompagnée de la conseillère nationale Aline Trede (Les Vert-e-s) et des maires de Langenthal et Tramelan, les

socialistes Reto Müller et Hervé Gullotti. D'autres candidats sont déjà annoncés avant le délai de dépôt des listes du 26 janvier, mais leurs chances sont minimes.

La grande question pour les francophones du canton sera de savoir qui de Pierre Alain Schnegg ou de Hervé Gullotti représentera le Jura bernois au Conseil exécutif. La région ne compte que pour 4% de l'électorat cantonal, mais elle dispose d'un siège garanti au gouvernement, attribué en surpondérant ses voix. Pour la première fois, la gauche du Jura bernois présente un front uni, elle qui a longtemps été divisée par la Question jurassienne. Il est toutefois peu probable que cela suffise à déboulonner le ministre UDC, bien installé dans son siège depuis dix ans.

«Hervé Gullotti a peu de chances de l'emporter dans le Jura bernois, et il est peu connu dans la Berne alémanique. Il faudrait une véritable vague de gauche pour qu'il soit élu, que je ne vois pas pour l'instant. Quant à Pierre Alain Schnegg, il devrait réaliser l'un des meilleurs scores», analyse Sean Müller, politologue à l'Université de Berne. Il ne croit d'ailleurs pas à de grands changements dans

les équilibres au sein du Conseil exécutif. «Les ministres en poste, qui bénéficient de la prime au sortant, devraient être reconduits sans trop de difficultés. Les batailles pour les autres sièges seront surtout internes aux blocs.»

«Les ministres en poste, qui bénéficient de la prime au sortant, devraient être reconduits sans trop de difficultés»

SEAN MÜLLER,
POLITOLOGUE À L'UNIVERSITÉ DE BERNE

En lançant trois candidats, l'UDC a quelque peu créé la surprise au sein du camp bourgeois. «Le parti reste le plus grand du canton, mais il est déjà un peu surreprésenté au sein de l'exécutif avec 29% des sièges contre 26% d'électorat», poursuit Sean Müller. Il ajoute que le

parti perd des voix à Berne depuis 1978. Son poids était alors de 40%. «Cette différence avec ce que l'on observe au niveau fédéral s'explique principalement par la croissance des régions urbaines», détaille-t-il. Si certains considèrent que cette stratégie met en danger la centriste Astrid Bärtschi, élue il y a 4 ans, Sean Müller doute que la droite éjecte l'unique femme qui la représente. «C'est aussi la seule candidate bourgeoise qui peut attirer des voix de gauche», poursuit-il. Dans ce contexte, il s'attend à ce que Raphael Lanz prenne l'avantage sur Daniel Bichsel pour hériter du siège de Christoph Neuhaus. «En tant que maire de Thoune, il aura le soutien de l'Oberland. Il est très connu et respecté dans les autres partis.»

La gauche devrait quant à elle conserver ses trois fauteuils, notamment grâce à Aline Trede pour succéder à sa collègue de parti, Christine Häslar. «Les Vert-e-s ont gagné des voix il y a 4 ans. La situation n'est plus la même aujourd'hui, mais leur candidate est très populaire, notamment parce qu'elle est très engagée dans le monde du football.» Entrée au comité de l'Association suisse de football en 2024, elle s'était fortement impliquée pour promouvoir la place des femmes

dans ce sport en marge de l'Euro féminin l'an dernier. «Reto Müller est nettement moins connu, mais il l'est plus qu'Hervé Gullotti.» Ce qui devrait lui donner l'avantage pour reprendre le siège de Christoph Ammann.

Un indicateur pour les prochaines fédérales

Ce scrutin, notamment la nouvelle répartition du Grand Conseil, sera très observé au niveau national en vue des élections fédérales de 2027. «Berne représente bien la Suisse grâce à sa répartition ville-campagne et sa partie francophone», ajoute Sean Müller. Qui se demande surtout si l'UDC parviendra à dépasser la barre des 30% au législatif: «Si c'est le cas, cela va davantage encore réveiller les autres partis.» Autres indicateurs importants: les éventuelles pertes des Vert-e-s et du Centre. «Il est assez faible dans le canton de Berne. Si Astrid Bärtschi venait à perdre son siège, ce serait un mauvais signal pour le parti national.» Il espère que les Bernois seront conscients de leur rôle de baromètre, et qu'ils se mobiliseront davantage qu'en 2022: «A peine 32% des électeurs s'étaient alors rendus aux urnes!» ■

Une «voie verte» se dessine entre Hermance et Collonge-Bellerive

Rive gauche Quatre communes se coordonnent pour sécuriser vélos et piétons, loin des routes chargées d’Hermance et de Thonon.

Aymeric Dejardin-Verkinder
Textes

De la douane d’Hermance au rond-point des Tattes à Vézenaz, un itinéraire de mobilité douce se dessine via Corsier et Anières. Objectif: offrir une voie plus sûre que les routes d’Hermance et de Thonon, en s’appuyant au maximum sur des chemins existants.

Le projet est parfois qualifié de «voie verte», mais les communes préfèrent parler de «voie à mobilité douce» ou d’«itinéraire cyclable». À Corsier, le conseiller administratif chargé des Aménagements, Killian Sudan, rappelle qu’une voie verte au sens strict suppose «des espaces séparés pour piétons et cyclistes».

«Or, nous n’avons pas ces largeurs, notamment en raison des zones agricoles», explique le magistrat. Le tracé visé repose donc largement sur une mixité d’usages, avec, selon les tronçons, des accès maintenus pour les riverains ou les agriculteurs.

À Hermance, le point de départ est lié à la piste cyclable réalisée côté français, à Chens-sur-Léman, qui arrive jusqu’à la frontière. Pascal Renaud, conseiller administratif chargé des Routes, explique que la Commune privilégie un passage par le haut du village et les chemins agricoles, plutôt que le long de la route d’Hermance, jugée trop dangereuse et trop étroite. «Cela permet de bénéficier des statuts zone 20 et 30 déjà en place», précise-t-il.

Une passerelle piétonne

Les travaux annoncés sont légers, mais le calendrier dépend des autorisations cantonales, avec un horizon fixé «plutôt 2027». Seul point noir: le pont étroit à la douane, pour lequel une passerelle piétonne est envisagée afin de sortir les usagers du flux motorisé.

Du côté d’Anières, le conseiller administratif Pascal Wassmer souligne que le projet s’appuie sur des éléments déjà en place. «La route de la Côte-d’Or est interdite aux véhicules, hormis les engins agricoles, explique-t-il. Elle n’est empruntée que par des vélos et des piétons.»

Le maillon à améliorer se situe sur le chemin des Bouchats, aujourd’hui trop irrégulier. «Il doit être rendu cyclable avec des matériaux perméables, en coordination avec l’Office cantonal de l’agriculture et de la nature (OCAN)», précise le magistrat. Le dossier est budgété cette année et la Commune veut avancer rapidement.

Début des travaux en février

La liaison figure dans le plan directeur communal 2030 de Corsier, validé en mars 2024. La Commune veut «reconnaître» la vocation mobilité douce de ces chemins, face à des pendulaires qui les empruntent pour éviter les artères principales. «Plusieurs mesures sont à l’étude: signalétique d’entrée, régulation de la vitesse des vélos électriques et réflexion sur l’éclairage», détaille Killian Sudan. Une concrétisation est visée à l’horizon 2027.



Le village d’Hermance d’où le tracé partira, juste après la douane, pour rallier le rond-point des Tattes à Collonge-Bellerive. Laurent Guiraud

«L’équilibre entre les différentes formes de mobilité reste essentiel.»

Le Département de la santé et des mobilités

«À Collonge-Bellerive, les crédits pour le chemin de la Gentille sont votés et les aménagements doivent débuter en février 2026, explique le conseiller administratif Norberto Birchler. Un financement est encore attendu pour pérenniser des barrières-tests sur le chemin du Petray.» La fin des travaux est envisagée d’ici à l’automne pour le chemin de la Gentille et à la fin de l’année pour celui du Petray.

Une «voie verte bis» entre Jussy et Vézenaz

Adoptée le 25 novembre 2025, la motion M25-05 des Vert’libéraux de Collonge-Bellerive propose une «voie verte bis» entre Vézenaz et Jussy. L’idée est de sécuriser les déplacements à vélo et à pied, de réduire le risque lié aux ruptures d’itinéraires cyclables et d’éviter que le trafic pendulaire ne se rabatte sur des chemins secondaires, parfois sensibles en matière de biodiversité. Pour l’heure, aucun tracé définitif n’a été imposé. La motion propose toutefois un itinéraire indicatif qui partirait du centre de Jussy, emprunterait la route du Château-du-Crest jusqu’à Presinge, traverserait la route de Compois pour rejoindre le ma-

rais de Sionnet, longerait la Seymaz, puis le chemin des Combes jusqu’à la route de la Capite. «L’essentiel est de privilégier autant que possible des routes et des chemins à l’écart du trafic motorisé, explique Sébastien Gindraux, conseiller municipal Vert’libéral à Collonge-Bellerive. Les cyclistes souhaitant un parcours plus rapide auront toujours la possibilité d’utiliser la piste cyclable existante le long de la route de Compois.» Le dossier en est au début: la motion doit être traitée en commission et le Conseil administratif est mandaté pour consulter Jussy, Meinier et Choulex, puis revenir avec les résultats.

Les quatre communes partagent un point commun: la volonté d’une signalétique harmonisée, et une coordination technique pour garantir la continuité. Même sur des chemins communaux, tous rappellent que les

aménagements nécessitent des autorisations cantonales.

Soutien du DSM

Le Département de la santé et des mobilités (DSM) se félicite que les communes puissent dé-

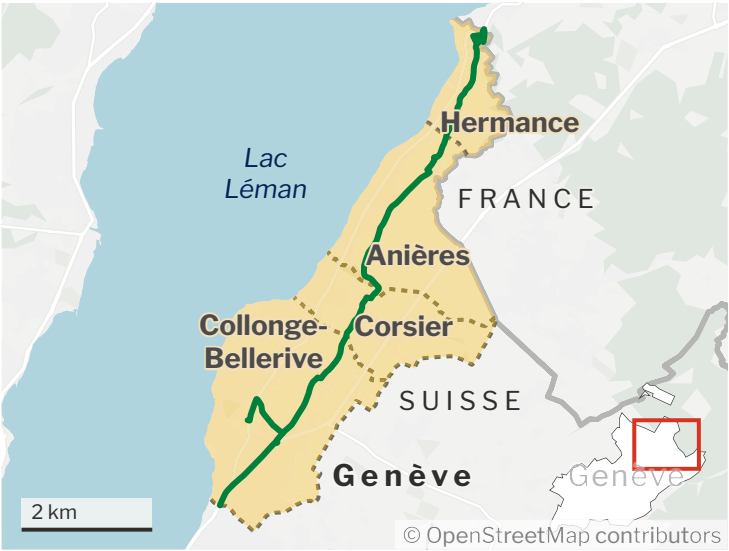
velopper, dans ce secteur, des réseaux cyclables sûrs et continus sans gêner les autres modes de transport. Il rappelle que «l’équilibre entre les différentes formes de mobilité reste essentiel».

L’itinéraire en détail

À Hermance, le tracé part de la douane pour monter au Bourg-Dessus, longer la route de Chevrens et le chemin des Clos, puis rejoindre les chemins agricoles des Villars et des Bouchats. Il traverse ensuite la route de Sous-Chevrens pour rejoindre le chemin des Lieux et rallier le village d’Anières par la route des Chevrens. Il file ensuite en direction de Corsier par la route de la Côte-d’Or. Là, la voie bifurque sur le chemin des Gravannes pour enchaîner sur ceux du Pré-Puits et des Bûchilles avant de faire la jonction avec Collonge-Bellerive via le chemin de la Gentille. La future liaison traverse le village de Saint-Maurice puis emprunte le chemin du Petray pour se terminer au rond-point des Tattes, à l’entrée de Vézenaz.

Projet de voie verte sur la Rive gauche à Genève

Itinéraire de mobilité douce de la douane d’Hermance au rond-point des Tattes à Vézenaz



Carte: I. Caudullo; Source: Commune d’Hermance

Les électriciens pointent un gros problème d'approvisionnement en Suisse

ÉNERGIE L'Association des entreprises électriques suisses craint que l'offre ne suive pas la demande pour ces prochaines années. Un nouvel indice en ce sens doit susciter un débat de fond dans le pays

RICHARD ÉTIENNE

Les électriciens redoutent des problèmes d'approvisionnement. L'Association des entreprises électriques suisses (AES) a présenté lundi un nouvel indicateur maison, un «indice suisse d'approvisionnement en électricité». Il ne se prononce pas pour l'année 2026, mais donne une note de 82 sur 100 pour la Confédération en 2035, et une autre, de 69 en 2050. Des résultats que l'AES juge «préoccupants», surtout pour les hivers.

La demande en électricité va augmenter à l'avenir, plus que prévu initialement par la Confédération, avec l'arrivée massive des voitures électriques, des pompes à chaleur et des centres de données numériques. En même temps, l'offre se développe moins vite que prévu.

Suspense en hiver

La production d'énergies renouvelables en hiver est jugée insuffisante, tout comme le développement du réseau. Les possibilités d'importation sont limitées,

en l'absence d'accord sur l'électricité avec l'Europe, et l'absence de solutions acceptées par la société pour couvrir les besoins supplémentaires en électricité l'hiver est pointée du doigt.

«L'indice montre clairement que nous ne sommes pas sur la bonne trajectoire pour garantir la sécurité d'approvisionnement en 2050. Il faut nettement plus de production hivernale. Un développement de l'hydroélectricité, de l'éolien mais aussi de centrales à gaz flexibles est nécessaire pour garantir une sécurité d'approvisionnement en 2050», affirme le président de l'AES, Martin Schwab,

dans un entretien accordé au *Temps*. «Si nous n'y parvenons pas, nous risquons à l'avenir de nous retrouver à nouveau dans une situation aussi désagréable que celle de 2022, lorsque nous avons construit une centrale à gaz en six mois sur la base du droit d'urgence [celle de Birr, en Argovie, ndlr].»

«La Suisse doit disposer d'un mix flexible et optimisé pour garantir un approvisionnement sûr, durable et abordable. La sécurité de l'approvisionnement doit pouvoir être assurée en cas de conditions météo extrêmes. Le développement du solaire à lui seul – même com-

biné à des batteries – ne suffit pas: les batteries sont vides après quelques heures», avertit Martin Schwab, rappelant que selon la loi, la Suisse ne peut pas importer plus de 5 TWh d'électricité par an durant le semestre d'hiver. «Il ne faut pas non plus compter sur le fait qu'il sera toujours possible d'importer suffisamment d'électricité», prévient-il.

Importations trop élevées en 2021-2022

Durant l'hiver 2024-2025, les importations nettes ont été faibles, à hauteur de 0,7 TWh. L'hiver précédent (2023-2024),

qui était également doux, elles ont été négatives (-2 TWh). En revanche, l'hiver 2021-2022 a été particulièrement sec, ce qui a réduit la disponibilité de l'électricité hydraulique, et les importations se sont élevées à 7,8 TWh. Elles ont donc dépassé la valeur de référence fixée par la Confédération (5 TWh). Par année, la Suisse consomme en moyenne une petite soixantaine de TWh.

L'indice de l'AES est constitué de cinq indicateurs: la demande, le développement des renouvelables, la flexibilité du mix énergétique, la production supplémentaire d'électricité et le réseau. Avec 52 points en 2050, l'indicateur flexibilité a obtenu le plus mauvais résultat. L'AES fait valoir que les projets de stockage saisonnier issus de la table ronde – qui visent à créer 2 TWh supplémentaires d'hydroélectricité – ont été revus à la baisse. «Il faut trouver des solutions pour de nouvelles centrales hydroélectriques sinon des centrales thermiques contrôlables seront nécessaires», indique l'AES.

L'extension du réseau, jugée trop lente, n'obtient que 57 points. Le déploiement des énergies renouvelables et la demande en électricité s'en sortent un peu mieux avec respectivement 83 et 86 points. L'indice sera calculé chaque année et il servira de système d'alerte précoce pour la sécurité d'approvisionnement. ■

COURANT

Une centrale à gaz d'EWB comme centrale de réserve

La centrale à gaz à cycle combiné de Forsthaus (BE) d'Energie Wasser Bern (EWB) sera disponible comme centrale de réserve dès l'hiver prochain. Elle fait partie de la solution transitoire mise en œuvre pour garantir la sécurité d'approvisionnement en hiver en Suisse.

Les contrats pour les centrales de réserve existantes à Birr (AG), à Cornaux (NE) et à Monthey (VS) arriveront à échéance à la fin du printemps 2026. Les nouvelles centrales de réserve ne seront pas entièrement disponibles avant 2030. Une solution transitoire est donc nécessaire. La centrale de Forsthaus fait partie de cette

solution. Un contrat de quatre ans a été signé. La centrale fournira une puissance électrique de 50 mégawatts (MW). Elle devra toutefois faire l'objet d'un rééquipement technique avant l'hiver 2026-2027.

La solution transitoire inclut également le banc d'essai situé à Birr. Sa turbine à gaz produit une puissance de 250 mégawatts. Les deux centrales de réserve de Monthey et Cornaux, ainsi que les groupes électrogènes de secours, lesquels couvrent une puissance totale de 280 mégawatts, font aussi partie de la solution transitoire. ■ ATS

Pour le Mercosur, un accord très géopolitique avec l'UE

Julien Bouissou

Le traité de libre-échange est vu comme un moyen d'intégration régionale et une réponse à la politique protectionniste de Trump

Une semaine après l'enlèvement du président vénézuélien, Nicolas Maduro, par les forces spéciales américaines dans la nuit du 2 au 3 janvier et la nouvelle politique prédatrice de Donald Trump en Amérique du Sud, l'accord de libre-échange entre l'Union européenne (UE) et quatre pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) a pris une dimension géopolitique. L'approbation donnée par la Commission européenne, vendredi 9 janvier, a été saluée par Luiz Inacio Lula da Silva, président du Brésil, comme un « *jour historique pour le multilatéralisme* ». Le Brésil est la première économie du bloc sud-américain, qui va former, avec l'UE, l'une des plus grandes zones de libre-échange au monde.

« *Cet accord affirme la primauté des règles dans les relations internationales, contrairement à l'approche des Etats-Unis, qui est celle de l'unilatéralisme, comme en témoignent les récents événements au Venezuela*, explique Marcel Vaillant, économiste à l'université de la République à Montevideo, en Uruguay, *et il renforce l'axe atlantique grâce à une plus grande harmonisation des règles avec l'UE.* »

Il y a dans cet accord « *bien plus que du commerce* », affirmait dès la mi-décembre 2025 le ministre des finances brésilien, Fernando Haddad. Le développement des échanges avec l'UE offre aux pays du Mercosur un moyen d'échapper aux ambitions impérialistes de Donald Trump et au raz de marée des importations chinoises. Les parts de marché de la puissance asiatique en Amérique du Sud sont passées de 7 % à 20 % entre 2005 et 2023.

Dante Sica, éditorialiste au quotidien argentin conservateur *La Nacion*, estime que ce traité est « *susceptible de réveiller un Mercosur endormi* », et même de le « *repositionner sur la scène internationale* ». L'UE est son deuxième partenaire commercial, après la Chine, avec des exportations qui s'élèvent à 57 milliards de dollars (49 milliards d'euros).

Mais les avis divergent sur l'utilité d'un rapprochement avec le Vieux Continent. « *Emmanuel Macron est incapable de dire que les Etats-Unis violent le droit international et Bruxelles s'est couché devant Washington en signant en juillet 2025 un accord douanier qui lui est défavorable*, selon l'économiste brésilien Paulo Nogueira Batista Jr. *Donc si l'UE n'a aucun poids diplomatique, comment peut-elle être un contrepoids face aux Etats-Unis ou à la Chine ?* »

Des exportations limitées

Dans une tribune intitulée « *Ça suffit !* », publiée le 19 décembre dans le journal uruguayen *El Observador*, les trois diplomates d'Uruguay, du Brésil et du Paraguay Guillermo Valles Galmes, Jorio Dauster et Manuel Maria Caceres se sont agacés des revirements de l'UE lors des négociations, qui ont duré vingt-six ans, et pointent sa « *perte de crédibilité* » : « *Le problème de l'Europe c'est son incapacité à prendre des décisions.* » Dans le podcast « *Paraguay Forward* », fin décembre, le président du Paraguay, Santiago Peña, assénait : « *Je ne crois pas que le Mercosur doive se concentrer sur l'Europe, le monde a les yeux rivés ailleurs.* »

Malgré les frustrations, le soutien des chefs d'Etat du Mercosur à cet accord est unanime. Pour le Brésil de Lula, il est un moyen d'intégration régionale et une réponse à la politique protectionniste de Donald Trump, en offrant de nouveaux débouchés. En Argentine, cet accord est un tremplin vers davantage de libre-échange, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'union douanière. Le Mercosur doit « *adopter des réformes en faveur de la liberté commerciale* », a lancé le président argentin, Javier Milei, le 3 juillet 2025. Dans ce même discours, le président libertarien a rappelé qu'au nom de la « *liberté commerciale* » l'union douanière avait signé, sous sa présidence, un accord avec l'Association européenne de libre-échange, qui regroupe Norvège, Islande, Liechtenstein et Suisse, pays non membres de l'UE, et poursuivi les négociations avec les Emirats arabes unis ou encore le Panama.

Cet accord va surtout ouvrir aux agriculteurs du Mercosur un marché européen de 450 millions de consommateurs, en particulier pour les éleveurs bovins et les producteurs de soja, de sucre ou d'éthanol. Au risque de renforcer la dépendance de la région vis-à-vis de l'agrobusiness. « *Le Brésil est un pays où 80 % de la population vit dans les villes, donc il ne pourra pas se développer juste en exportant des denrées agricoles*, alerte

l'économiste brésilien Paulo Nogueira Batista Jr. *Sans développement de l'industrie, les Brésiliens ne travailleront que dans des services à faible valeur ajoutée. »*

Marcel Vaillant minimise cependant la portée commerciale : « *Imaginer que les fermiers sud-américains vont s'enrichir est un fantasme entretenu par les agriculteurs européens, qui veulent toujours plus de protection. La réalité c'est que les débouchés sud-américains sont davantage en Asie qu'en Europe. »* De fait, les exportations vers l'UE seront limitées et encadrées par de nombreux garde-fous. « *Les agriculteurs argentins se fichent de la baisse des droits de douane s'ils ne s'appliquent qu'à des quantités limitées de produits exportés, ce qu'ils réclament surtout c'est une augmentation des quotas* », relativise Hector Torres, ancien diplomate argentin auprès de l'Organisation mondiale du commerce et chercheur au Centre for International Governance Innovation, basé au Canada.

L'UE a aussi imposé des mesures dites « miroir » pour que les produits importés d'Amérique du Sud soient soumis aux mêmes standards de production en matière de pesticides ou d'antibiotiques. « *Je comprends que les Européens ne souhaitent pas que nos agriculteurs utilisent des antibiotiques ou des pesticides. Mais s'ils ne laissent aucune trace dans les produits finaux exportés, pourquoi les interdire ?* », demande Hector Torres, qui estime que l'union douanière d'Amérique du Sud a accordé trop de concessions à Bruxelles.